Monseigneur Besson à la réunion annuelle des institutrices

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 13

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

nayés est $\frac{3100}{200}$ = 15,5. Le gramme d'argent monnayé valant 20 centimes, le gramme d'or monnayé vaudra 0,20 fr. × 15,5 = 3,10 fr.

La pièce de 20 fr. en or pèse donc $\frac{1\ g \times 20}{3,1}$ = 6,45161 g., et la pièce de 10 fr. $\frac{1\ g \times 10}{3,1}$ = 3,22580 grammes. J. A.

Monseigneur BESSON

A LA RÉUNION ANNUELLE DES INSTITUTRICES

Au début d'une année scolaire, il est réconfortant de se revoir ailleurs que dans une salle de classe; il est bon de laisser, pour quelques instants, toutes les préoccupations de la rentrée, de se détendre dans un cœur à cœur familier et amical avec ses collègues, de se recueillir aussi pour entendre les enseignements précieux qui encouragent, qui fortifient, qui maintiennent, à son niveau élevé, le salutaire enthousiasme, si nécessaire dans l'accomplissement du devoir quotidien.

La réunion du 15 octobre a répondu entièrement à cette attente. S. G. Mgr Besson a bien voulu accepter de présider notre réunion générale. Mlle Savoy, institutrice à Fribourg, a exprimé à Monseigneur nos sentiments de reconnaissance.

Rentré d'un pèlerinage à Ars, Monseigneur nous parle du saint Curé dont il a visité la maison et la chapelle. Un parfum de prière et de pénitence se dégage de ces lieux bénis, et si le Saint a réalisé tant de merveilles, si son action a été si puissante, c'est que ces deux mots : prière et mortification, ont résumé sa vie tout entière.

A notre époque de paganisme, on prie peu et on se renonce moins encore. Pris dans le tourbillon d'une vie fiévreuse et agitée, on a peur du recueillement; le goût de la prière disparaît aussi bien que celui de la pénitence. Pour que notre vie soit utile, pour qu'elle exerce une influence vraiment profonde, pour qu'elle corresponde au plan divin, il faut faire à la prière et à la mortification une large place. La prière est un art qui doit s'apprendre, comme tous les arts, par la répétition. Plus nous prierons, plus nous saurons prier, plus nous acquerrons le goût de la prière.

Si nous voulons être de vrais « éducatrices », et ce doit être notre ambition à toutes, nous devons, à l'exemple du saint Curé d'Ars, faire de notre vie, une vie de prières, c'est-à-dire que nous devons savoir prier avec confiance, avec persévérance, sans nous décourager jamais.

A la prière, il faut ajouter la mortification. Le mot est quelque peu démodé; beaucoup l'ignorent, d'autres en sourient. Et pourtant pas de sanctification possible sans pénitence. Etre chrétien, c'est

prendre chaque jour sa croix et suivre Notre-Seigneur ; c'est accepter les ennuis, les déceptions, les épreuves que les circonstances nous imposent. C'est faire effort constamment pour dompter la nature déchue et arriver à la possession, à la maîtrise de soi. Si contradictoire que paraisse cette affirmation, plus nous serons mortifiées, plus nous serons heureuses.

La loi du moindre effort, le désir de jouir pénètrent jusque dans nos méthodes. Certaines revues pédagogiques ne préconisent-elles pas le principe « instruire en amusant » ? Il est de notre devoir de rompre avec les tendances modernes et d'y opposer systématiquement la loi de l'effort, la loi du renoncement. Et comme nous ne pouvons donner que ce que nous possédons, le premier travail doit être celui de notre amélioration personnelle.

Vivons toujours mieux en union avec Dieu, sachons nous priver pour ceux qui ne se privent pas, nous mortifier pour ceux qui ne se mortifient pas ; nous nous assurerons ainsi le bonheur que rien ne trouble, celui que donne l'accomplissement du devoir toujours plus consciencieux, toujours plus généreux.

La parole si persuasive de notre Evêque vénéré a pénétré nos cœurs. Notre vie de chaque jour s'inspirera de cette doctrine un peu austère, mais très profondément vraie. H. S.

Raisons psychologiques et pédagogiques de l'enseignement manuel

L'enfant a besoin de mouvement. Il a une tendance irrésistible à faire jouer ses muscles et ses articulations. Il a un plaisir évident à s'essayer dans tous les mouvements divers du torse, des bras et des jambes. Il se tortille sur lui-même, traîne ses pieds à terre, pousse son voisin, soulève sans raison le couvercle de son pupitre, fait des entailles à son banc, enfin il a un besoin impérieux de bouger. Le regard sévère du maître le cloue sur son siège et le fait rester immobile, mais quel supplice ! Tous nous avons remarqué cette souffrance du repos forcé chez l'écolier qui attend avec impatience la fin de la classe pour détendre ses muscles et ses nerfs !

Nous avons un excellent moyen de donner satisfaction à ce besoin de mouvement — véritable loi vitale — et d'éviter cette torture : c'est le travail manuel. Les promoteurs de l'enseignement manuel veulent donner un aliment à cet insatiable besoin d'activité et non plus immobiliser l'enfant sur son banc à coups de réprimandes ou de punitions.

Les travaux manuels répondent pleinement à l'instinct d'activité de l'élève en utilisant sa spontanéité et en développant pratiquement